

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2023

LES SERVICES EXPRESS RÉGIONAUX MÉTROPOLITAINS - (N° 1290)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 139

présenté par
M. Zulesi

ARTICLE 2 BIS

À la dernière phrase, substituer à la seconde occurrence du mot :

« ou »,

les mots :

« , y compris ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.